

**Lundi 26 juin 2023**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 26 juin à 18h00**

**Sont présents :** Madame la conseillère, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu et Bernard Fortin sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Sont absents :** Madame Marie-Josée Caron et Messieurs Gilles Plourde et Matthieu Gagné.

**Est aussi présente :** Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2023-06-126**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Avis de motion du projet de règlement numéro 260-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 761 333. \$ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;
4. Dépôt du projet de règlement 260-2023 décrétant un emprunt de 761 333. \$ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;
5. Période de questions;
6. Clôture et levée de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2023-06-127**

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2023 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 761 333. \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019-2023**

Avis de motion est donné par Monsieur Bernard Fortin, conseiller que le règlement numéro 260-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 761 333. \$ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

**2023-06-128**

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 260-2023 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 761 333. \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019-2023**

Monsieur Bernard Fortin, conseiller présente le règlement 260-2023 décrétant un emprunt de 761 333. \$ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 et d'obtenir une marge de crédit temporaire conditionnel, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt.

**2023-06-129**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

- Aucune question.

**2023-06-130**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

---

**CONSIDÉRANT** que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Gilles Beaulieu

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 18 h 25.

\_\_\_\_\_  
Richard Caron, maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Ouellet, directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim

« Je, Richard Caron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

\_\_\_\_\_  
Richard Caron, maire